Une revue romande et catholique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 15

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ou par de grands éclats de voix, ni vous n'aurez à distraire toute la classe pour rappeler un seul élève à l'ordre, alors qu'un regard aurait suffi.

Progens. ALEXIS CHOBAZ.

UNE REVUE ROMANDE ET CATHOLIQUE

Ceux qui me demandent à quelle revue de culture générale ils pourraient s'abonner pour se tenir au courant des idées et se faire une opinion conforme à leur foi, à leur éducation, à leur vie chrétiennes, seront satisfaits. Deux professeurs de notre Séminaire diocésain, M. l'abbé Charrière et M. l'abbé Journet, vont faire paraître, dès le Nouvel-An, une *Revue catholique pour la Suisse romande*, intitulée : *Nova et Vetera*, avec le haut encouragement de l'évêque du diocèse, Mgr Besson. La *Revue* paraîtra chez Fragnière, frères, à Fribourg, en quatre fascicules de 80 pages chacun, pour l'abonnement annuel de 9 fr.

Voici comment les rédacteurs du nouveau périodique le présentent au public.

« Certes, les revues d'idées ne manquent pas dans le monde catholique, mais ce qui fait défaut *chez nous* c'est un organe où les problèmes qui se posent plus particulièrement dans notre pays puissent être étudiés sous l'aspect qui les caractérise et avec l'ampleur qu'ils méritent.

« Notre revue veut combler cette lacune. Elle n'a pas l'ambition de remplacer, auprès des lecteurs romands, les revues de théologie, de philosophie, de droit, etc., destinées aux spécialistes. Elle s'adresse au public cultivé, se proposant d'étudier, à la lumière de la théologie catholique et de la philosophie traditionnelle, les questions qui le préoccupent actuellement. Elle ne négligera ni l'art, ni les lettres et déjà notre premier numéro donnera la reproduction d'une œuvre remarquable d'un de nos meilleurs artistes romands. En un mot, rien de ce qui touche à la Suisse, à la Suisse romande en particulier, ne doit rester étranger à notre programme.

« La modeste revue aura comme collaborateurs les principaux représentants de la pensée et de l'art catholiques dans les divers cantons romands. Nous nous sommes, en outre, assuré, pour les problèmes qui dépassent les frontières de notre pays, le concours d'éminents écrivains étrangers.

« *Nova et Vetera* paraît tous les trois mois, dès le 1er janvier 1926, en fascicules d'environ 80 pages in-8° avec une couverture originale dessinée par M. Feuillat, à Genève. »

Les questions d'éducation et d'enseignement trouveront une place relativement large dans le nouveau périodique, d'abord parce que notre Suisse romande, on en a souvent fait la remarque, a du goût pour les problèmes pédagogiques, ensuite parce que les professeurs et les instituteurs formeront une bonne partie des abonnés. Les rédacteurs se sont assuré le concours de quelques spécialistes en ce domaine ; ils discuteront les propositions captieuses des novateurs de l'Ecole active, les prétentions étatistes sur l'enfant, et bien d'autres matières de première actualité, à la lumière de principes sûrs. Nous pensons donc que nombreux seront les membres du personnel enseignant qui s'empresseront de commander *Nova et Vetera* chez Fragnière, frères, à Fribourg. Une carte postale, votre adresse, et c'est fait ! — Mais c'est 9 fr... ! Notre traitement diminué de 5 %,

les impôts, la vie chère, — sans compter notre *Bulletin*, dont nous ne voulons pas nous séparer... ! — D'abord, les bonnes idées n'ont pas de prix, et il y en aura beaucoup. Ensuite, 9 fr., ce n'est que trois litres. Enfin, il y a des ... trucs, dont je vous confierai l'un ou l'autre. Mettez-vous à trois (je n'ose dire à quatre, par décence) ; chacun des associés verse 3 fr., celui qui garde les numéros paye un litre aux autres (sans s'oublier lui-même) ; il n'y a que deux litres de perdus. — Mais les dames ne boivent pas, et toutes en veulent ! Qu'elles se groupent à trois encore ; deux verseront 2 fr. 75 et la troisième 3 fr. 50, qui se réservera les quatre fascicules. — Ou bien écrivez dans l'année 1926 deux ou trois excellents articles pour le *Bulletin*, la royale rétribution que vous recevrez couvrira les frais de la nouvelle revue. Lecteurs et lectrices trouveront encore plus d'un tour dans leur sac.

Nous souhaitons à la nouvelle revue le plein succès qu'elle mérite ; ce n'est au reste pas une revue absolument nouvelle, car, depuis 1869, la Suisse romande catholique a toujours eu, sous divers noms, un organe d'idées. On ne fait que reprendre une tradition que la guerre a interrompue.

But de la vente de « Pro Juventute » en 1925

1. Favoriser l'éducation des jeunes filles et des jeunes femmes en vue de leur vocation de mères de famille ; faciliter aux jeunes filles la fréquentation de cours ménagers et de puériculture, de confection de vêtements d'enfants, ou bien leur placement dans des familles où elles puissent apprendre la conduite d'un ménage.

2. Propagation des assemblées de femmes pour conseiller les mères de jeunes enfants, distribution de brochures de puériculture, exposition itinérante de puériculture de *Pro Juventute*, création de consultations maternelles où les mères conduisent leurs bébés, sont conseillées sur la façon de les soigner, de les nourrir et de les préserver d'influences nocives. Surveillance des enfants placés, secours en linge, vêtements, lait et autres denrées ; envoi en vacances de mères surmenées ; subventions aux crèches et pouponnières.

3. Propagande en faveur de la création de jardins d'enfants. Dans les cantons de Bâle-Ville, Tessin, Vaud, Neuchâtel, Genève, les écoles enfantines sont publiques ; mais dans les autres cantons, les jardins d'enfants sont généralement soutenus par la bienfaisance privée. Dans le Tessin existe un jardin d'enfants pour 1,384 habitants ; dans le canton de Zurich, par contre, un sur 4,200, et dans celui de Berne, un sur 7,000. Près de 200 localités de plus de 2,000 habitants, possédant des fabriques de 50 ouvriers au moins, ne les connaissent pas, et là où il en existe, ils ont besoin d'être subventionnés pour se maintenir. Beaucoup d'institutrices de jardins d'enfants sont insuffisamment rétribuées, tandis que, dans les villes, elles reçoivent de 4,000 à 5,200 fr. par an et sont assurées d'une retraite.

Timbres et cartes pour 1925

La série 1925 des timbres *Pro Juventute* comprend quatre valeurs : un timbre de 5 centimes avec les armoiries de St-Gall, prix 10 cent. ; un de 10 centimes, aux armoiries d'Appenzell Rh.-Ext., prix 15 cent.; un de 20 centimes, avec l'écus-